

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrération
de l'asbl «Association des Centres culturels de la
Communauté française de Belgique» en qualité
d'organisation représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrération de l'asbl «Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique» (en abrégé ACC), enregistrée sous le numéro d'entreprise 418.746.921, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.